



Petit bilan - et quelques rappels de fonctionnement sous le protocole "COVID"

publié le 28/05/2020

Mesdames messieurs les parents d'élèves,

Après une petite semaine de fonctionnement, particulier certes, sous le protocole sanitaire mis en œuvre au Collège Fromentin, je souhaite vous rappeler quelques points de vigilance.

Nos élèves de 6ème et de 5ème ont retrouvé leurs enseignants avec plaisir dès le 18 mai, et ce fut réciproque.

Nous ne pourrons communiquer sur le retour des classes de 4ème et 3ème qu'après les annonces ministérielles qui auront lieu en fin de journée aujourd'hui Jeudi 28 mai 2020. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous préciser les modalités exactes de ce retour.

Pour ce qui concerne l'application du protocole, je tiens à vous rappeler les points de vigilance suivants :

- **Tenues de sport** : des activités d'EPS peuvent être proposées aux élèves - mais il nous est interdit dans le cadre du protocole sanitaire, chacun comprendra pourquoi, de faire utiliser nos vestiaires aux élèves. **Il est donc demandé aux élèves qui ont des activités EPS à leur emploi du temps de se présenter, pour la demi-journée concernée, en tenue de sport.**

- **Hydratation des élèves** : les élèves ont l'habitude, au collège, de s'abreuver en eau aux lavabos collectifs à leur disposition dans les sanitaires. **Du fait du protocole sanitaire, cet usage est évidemment strictement interdit .** Les lavabos collectifs sont bien sûr toujours accessibles, mais réservés au seul usage du lavage des mains. **Nous demandons donc aux familles de fournir à leurs enfants des bouteilles d'eau individuelles, afin que ces derniers puissent s'hydrater en cours de demi-journée - a fortiori si une activité sportive est programmée.** Le temps estival dont nous avons la chance de bénéficier doit vous inciter à une plus grande attention à ce petit détail, mais bien important pour nos jeunes ! Nous dépannons bien sûr les élèves qui en font la demande, mais 250 bouteilles par jour, cela pourrait avoir des impacts budgétaires non négligeables pour l'établissement...

- **Prise de température** : Je vous rappelle qu'il est demandé aux familles de vérifier la température des enfants avant de les envoyer au collège. En cas de température supérieure ou égale à 37,8°, **quel qu'en soit le motif**, l'élève doit être maintenu au domicile.

Je vous remercie de votre attention et du respect accru de ces préconisations.